AL.1.1656
2e ex.

Alberta Education

Plan triennal
2005/06 – 2007/08

Alberta 2005 Alberta Centennial
Chef de file en apprentissage

Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Sharon Campbell, Executive Director
Performance Measurement and Reporting Branch
Alberta Education
Commerce Place, 9e étage
10155, 102e Rue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : (780) 427-8217
Télécopieur : (780) 422-5255
Courriel : measurement.learning@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Ce document est disponible à Internet à < http://www.education.gov.ab.ca/french >. Cliquez sur « Documents administratifs ».

Copyright © 2005, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

ISSN : 1715-1120

Alberta Education

Plan triennal 2005/06 – 2007/08

Énoncé des responsabilités

Ce plan d'activités, qui porte sur les trois années commençant le 1er avril 2005, a été préparé sous ma direction conformément à la Loi concernant l'obligation de rendre compte (*Government Accountability Act*) et aux conventions comptables du gouvernement. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques gouvernementales prises en date du 24 mars 2005 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans le présent document ont été élaborées dans le cadre des plans opérationnels et financiers du gouvernement. Je m'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan triennal.

Gene Zwozdesky

Gene Zwozdesky,
Ministre de l'Éducation
Le 24 mars 2005

Le Ministère

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. De concert avec les apprenants, les parents et les autorités scolaires, Alberta Education vise à ce que les enfants et les jeunes de l'Alberta bénéficient d'occasions qui leur permettront d'acquérir des habiletés fondamentales afin qu'ils puissent jouer un rôle significatif au sein de la société. Le *Plan triennal 2005/06 – 2007/08* fait état de ce que le Ministère entend faire ces trois prochaines années pour rehausser les possibilités d'apprentissage chez les jeunes de l'Alberta.

Alberta Education s'occupe du financement, des services d'évaluation, de l'attestation des enseignants, des normes relatives aux programmes, ainsi que de la mise en œuvre du soutien nécessaire au système d'apprentissage de base.

La vision, la mission, les principes et les valeurs d'Alberta Education définissent le Ministère. La vision du Ministère, c'est la façon dont il envisage l'avenir. La mission explique son objectif et sa raison d'être. Les valeurs reflètent les croyances ou les caractéristiques sur lesquelles s'appuient les mesures prises par le Ministère. Les principes caractérisent son mode de fonctionnement.

VISION

Le meilleur système d'éducation au monde, de la maternelle à la 12e année.

MISSION

Grâce à son leadership et au travail qu'il accomplit avec les parties intéressées, Alberta Education fait en sorte que les apprenants soient engagés dans l'apprentissage continu, exercent une profession et deviennent des citoyens capables de contribuer à une société démocratique, prospère et fondée sur le savoir, et ce, de manière autonome et responsable.

VALEURS

- **Respect**
- **Intégrité**
- **Confiance**
- **Ouverture**
- **Bienveillance**

PRINCIPES

Priorité à l'apprenant ..... La réussite de l'élève constitue la plus grande priorité du système d'apprentissage.

Accessibilité ..... Chaque élève de l'Alberta a le droit d'avoir accès à un enseignement de base de qualité qui correspond à ses besoins et à ses aptitudes.

Collaboration ..... L'éducation de base, le fondement de l'apprentissage continu, se réalise le mieux quand les partenaires et les parties intéressées collaborent pour assurer une approche globale et un environnement favorable.

Responsabilité ..... Le système d'apprentissage est responsable, vis-à-vis des Albertains, de produire des résultats de qualité, d'assurer la viabilité du système et sa rentabilité sur le plan financier.

Responsabilité ..... Le système d'apprentissage présente de la souplesse, il sait prévoir les besoins des apprenants et donne des choix aux parents et aux élèves.

Innovation ..... Le système d'apprentissage utilise des innovations de pointe afin d'obtenir des résultats toujours meilleurs.

Équité ..... Tous les élèves ont un accès équitable à des possibilités d'apprentissage de qualité.

LIEN AVEC LE PLAN D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Fondé sur la vision de l'avenir de l'Alberta : *L'avantage d'aujourd'hui, la promesse de demain*, le gouvernement de l'Alberta s'est doté d'un cadre de politique stratégique qui fait le lien entre les plans à long terme, à moyen terme et à court terme. La conformité du plan triennal d'activités du Ministère au plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta, à son plan stratégique à moyen terme et à son plan triennal d'activités permet à Alberta Education de participer à la réalisation de l'orientation globale du gouvernement.

Plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta

Alberta Education soutient la concrétisation du plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta grâce aux stratégies identifiées dans ce plan d'activités, spécifiquement le pilier suivant de ce plan :

- **Faire preuve de leadership en matière d'apprentissage** – On veut que les Albertains aient la possibilité d'apprendre, de s'adapter et d'acquérir de nouvelles connaissances et habiletés.

De plus, Alberta Education s'est doté de stratégies qui cadrent avec les trois autres piliers :

- favoriser l'innovation;
- faire concurrence sur le marché international;
- faire de l'Alberta le meilleur endroit pour vivre, travailler et visiter.

Stratégies à moyen terme du gouvernement de l'Alberta échelonnées sur 10 à 15 ans

Le gouvernement de l'Alberta s'est doté de stratégies à moyen terme afin de soutenir les priorités des Albertains. Alberta Education donne son appui à toutes ces stratégies et a la responsabilité directe de mettre en œuvre les stratégies suivantes à la lumière des priorités et des stratégies qui sont énoncées dans le *Plan triennal 2005/06 – 2007/08* :

- **Approche stratégique au programme d'études de la maternelle à la 12e année** – On veut que les élèves de l'Alberta réalisent toutes leurs possibilités, qu'ils soient bien préparés à poursuivre un apprentissage continu et qu'ils soient prêts à jouer leur rôle de citoyen du monde.

- **Initiative relative à l'apprentissage des langues** – On veut permettre aux Albertains d'acquérir les habiletés linguistiques et culturelles dont ils ont besoin pour faire bonne figure sur les scènes nationale et internationale de même que sur le marché du travail, ce qui comprend notamment la formation d'un nombre adéquat d'enseignants compétents en langues.

- **Cadre de référence de la politique sur l'apprentissage et la technologie (*Learning and Technology Policy Framework*)** – On veut orienter, soutenir et coordonner le recours efficace à la technologie afin d'appuyer la prestation de l'enseignement, l'acquisition des connaissances et des habiletés, la gestion du système d'apprentissage de même que la recherche et l'innovation.

- **Stratégie de développement rural (*Rural Development Strategy*)** – On veut élaborer un cadre favorisant une croissance soutenue dans les régions rurales de l'Alberta et la possibilité d'avoir des communautés prospères.

- **Éduquer les Albertains pour qu'ils soient compétitifs sur le marché international** – On veut assurer que le système d'apprentissage de base en Alberta soit doté d'une composante internationale.

- **Stratégie en vue de prévenir la violence familiale et l'intimidation (*Strategy for Prevention of Family Violence and Bullying*)** – On veut mettre au point une nouvelle intervention provinciale à l'égard de la violence familiale et de l'intimidation, et ce, grâce à des services communautaires destinés aux enfants et aux autres membres de la famille, et ainsi établir une province où la violence familiale est inexistante.

Plan d'activités triennal du gouvernement de l'Alberta

Alberta Education fait également en sorte que son plan d'activités soutienne et cadre directement avec le deuxième objectif du plan d'activités triennal du gouvernement de l'Alberta, selon lequel :

- Les Albertains seront bien préparés à un apprentissage continu et au travail.

De plus, Alberta Education appuie les autres objectifs du gouvernement de l'Alberta, notamment :

- L'Alberta aura une économie diversifiée et prospère.
- La compétitivité internationale de l'Alberta sera rehaussée.
- Les enfants et les jeunes de l'Alberta disposeront du soutien nécessaire à la réalisation de toutes leurs possibilités.
- Les Albertains seront en bonne santé.
- Les Albertains seront autonomes et indépendants, et ceux qui sont incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux recevront de l'aide.
- Le mieux-être et l'autonomie des personnes et des communautés autochtones seront améliorés.
- L'Alberta aura un gouvernement stable, transparent et responsable sur le plan financier.
- L'Alberta établira des partenariats forts et efficaces avec les gouvernements au niveau local, provincial et international.

DES POSSIBILITÉS ET DES DÉFIS DE TAILLE

Les possibilités et les défis suivants sont considérés comme d'importants facteurs stratégiques susceptibles de jouer un rôle dans la réalisation de la vision et des objectifs d'Alberta Education. C'est dans cette optique qu'Alberta Education se penche sur ces facteurs afin de déterminer les priorités et les stratégies, qui permettront de préparer les apprenants à affronter l'avenir et à rehausser leurs possibilités d'apprentissage.

Le caractère dynamique du marché mondial, la diversité des besoins des élèves de l'Alberta et la nécessité de voir à ce que les programmes, les services et les modes de prestation tiennent compte des besoins sociaux, démographiques et économiques en constante évolution, voilà des éléments qui contribuent à la complexité croissante du système d'éducation. Sachant que les ressources sont limitées et que les gens veulent plus de choix, nous devons tenir compte d'un milieu exigeant en vue de réaliser les objectifs et les résultats du système d'éducation.

Être prêts à apprendre

Il est très important que les enfants soient prêts à apprendre lorsqu'ils commencent à fréquenter l'école, car cela permet de préparer les jeunes à s'engager dans un apprentissage continu au 21e siècle. Les enfants qui sont prêts à apprendre bénéficient de tout ce que l'école a à offrir, tant du point de vue scolaire que social. Au cours des premières années de leur vie, les enfants se développent rapidement, bien qu'à des rythmes différents. Ce que les enfants apprennent, la manière dont ils l'apprennent et la quantité de connaissances qu'ils acquièrent, tout cela dépend de nombreux facteurs, notamment du milieu dans lequel ils évoluent et des expériences qu'ils vivent sur le plan de la culture.

Dans notre système d'apprentissage, tous les enfants peuvent apprendre. Pour ce faire, le milieu d'apprentissage doit tenir compte des antécédents variés des enfants, les aider à bien vivre les transitions et leur offrir le soutien dont ils ont besoin. Les expériences que vivent les enfants en bas âge exercent une profonde influence sur leur succès ou leur échec relatif à l'école et dans la vie en général. Par conséquent, un bon départ dans la vie et à l'école se traduit par des bienfaits durables pour chaque enfant.

Programme d'études

L'Alberta doit maintenir un programme d'études à la fine pointe, un programme qui prépare les élèves à évoluer dans un monde changeant et exigeant. Grâce au programme d'études centralisé et de grande qualité de l'Alberta, les élèves ont accès aux connaissances et aux habiletés nécessaires pour créer un avenir favorable pour eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés.

Le programme d'études fait état de ce que les élèves devraient apprendre et être capables de faire, et ce, dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires. Il aide les élèves à réaliser toutes leurs possibilités. Il les aide à devenir des citoyens actifs qui font leur part au sein de la société, qui comprennent et respectent nos traditions, la diversité de nos nombreuses cultures et les possibilités de notre avenir.

Durabilité du système d'apprentissage

Non seulement notre système d'apprentissage façonne la vie personnelle des élèves, mais il façonne également la nature même de notre société. Les Albertains s'efforcent d'assurer que les élèves bénéficient des occasions d'apprentissage dont ils ont besoin pour favoriser leur apprentissage continu et devenir des membres engagés de la société.

Tous les partenaires du monde de l'éducation partagent la responsabilité de trouver des moyens de maintenir et de rehausser notre système d'apprentissage déjà solide et dynamique. À cette fin, chacun des partenaires aide à établir un juste équilibre entre les priorités concurrentielles en matière de finances, de ressources humaines et de politiques et les exigences de plus en plus grandes de la population qui veut disposer de choix, de souplesse et de possibilités d'adaptation.

Valeurs et attentes de la population

Les attentes selon lesquelles l'Alberta a un des meilleurs systèmes d'éducation au monde se maintiendront. Tout le monde — les parents, les élèves, les communautés, les entreprises, les gouvernements, les enseignants, le personnel administratif — doit jouer un rôle de collaboration important dans l'éducation publique.

Les Albertains accordent une grande importance aux possibilités d'apprentissage et s'attendent à ce que le système d'éducation s'améliore constamment, réponde aux besoins divers des apprenants, soit financièrement responsable et rende compte de ses résultats.

Les Albertains croient que tous les éléments du système d'éducation doivent viser entièrement les enfants et les jeunes. Un système d'éducation solide met l'accent sur chacune des personnes, inculque des valeurs positives et favorise la tolérance et le respect.

Technologies de l'information et de la communication

Grâce à la technologie, les Albertains ont la possibilité d'apprendre peu importe où ils habitent, n'importe quand et de différentes façons. De plus, la technologie change ce que les élèves apprennent. Les technologies de l'information et de la communication sont intégrées aux expériences d'apprentissage afin que les élèves puissent être concurrentiels au sein d'une économie fondée sur le savoir. Les élèves doivent être préparés à comprendre, à employer et à mettre en application les technologies de manière efficace et responsable.

Les technologies devraient favoriser une certaine souplesse par rapport aux possibilités d'apprentissage. Par conséquent, le système d'éducation doit s'assurer que les investissements en technologie permettent à nos élèves d'en tirer les plus grands bienfaits possibles.

Transitions

Le cheminement des enfants et des jeunes dans le système d'éducation vers les rôles qu'ils joueront une fois adultes n'est pas toujours simple. Au cours de leur scolarité, les élèves font face au changement à tous les points de transition. En général, leur première transition se fait de la maternelle à la première année et leur dernière transition se fait lorsqu'ils passent du secondaire au postsecondaire ou à un programme de métier ou d'apprentis ou encore, au marché du travail.

Nous savons qu'il y a beaucoup trop de jeunes qui ont de la difficulté à terminer leurs études secondaires. Nous savons aussi qu'il n'existe pas de réponses ou de solutions toutes faites. C'est pourquoi il est important de partager les pratiques et les modèles qui se sont avérés efficaces afin de faciliter les transitions et d'aider les élèves à achever leurs études secondaires et ainsi, leur permettre de poursuivre des études supérieures ou intégrer le marché du travail.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2005 À 2008

Le Ministère a cerné les priorités stratégiques suivantes pour 2005 à 2008 à la lumière des possibilités et des défis importants.

Initiative de leadership en matière d'apprentissage et de formation d'une main-d'œuvre qualifiée

Lien à :
Troisième objectif

Voici les quatre principaux piliers du plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta : faire preuve de leadership en matière d'apprentissage; favoriser l'innovation; faire concurrence sur le marché international; et faire de l'Alberta, le meilleur endroit pour vivre, travailler et visiter.

La nouvelle initiative du gouvernement de l'Alberta, l'initiative de leadership en matière d'apprentissage et de formation d'une main-d'œuvre qualifiée (*Leading in Learning and Skilled Workforce Cross-Ministry Initiative*), cadre avec ces quatre principaux piliers. Cette initiative se veut un partenariat de collaboration entre divers ministères qui travaillent de concert pour assurer la mise en place d'un excellent système d'apprentissage afin de répondre aux besoins variés des apprenants albertains de tout âge et aux besoins d'une économie fondée sur le savoir.

À titre de partenaire de cette initiative, Alberta Education travaillera avec ses partenaires et les parties intéressées pour que les enfants et les jeunes de l'Alberta aient le soutien nécessaire pour réaliser toutes leurs possibilités.

Réussite de tous les apprenants

Lien à :
Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Dans les classes de l'Alberta, il y a un ensemble riche et varié d'élèves qui ont l'occasion d'apprendre et de réussir. Les élèves devraient se présenter à l'école bien préparés et prêts à apprendre. Les enseignants utilisent des méthodes d'enseignement efficaces pour aider les élèves à atteindre des normes élevées dans un milieu sécuritaire, positif et bienveillant.

Tous les enfants devraient avoir accès à des programmes de qualité. Cela dit, il faut en faire plus pour répondre aux besoins des élèves vulnérables et à risque afin de rehausser leurs chances de réussite à l'école et dans la vie. Au fur et à mesure que les élèves deviennent responsables de leur apprentissage, ils doivent être capables de choisir différentes pistes et différents modes d'apprentissage. De plus, les élèves doivent avoir accès à des programmes et bénéficier de placements qui reflètent une certaine souplesse. Ainsi, on pourra répondre aux besoins des élèves et leur procurer les meilleures chances de réussite.

Réussite des apprenants des Premières nations, ainsi que des apprenants métis et inuits

Lien à :
Deuxième objectif

L'initiative du gouvernement de l'Alberta sur la politique autochtone (*Aboriginal Policy Initiative*) est un mécanisme grâce auquel les ministères peuvent collaborer pour faire face aux enjeux avec lesquels les communautés et les peuples autochtones de l'Alberta sont aux prises. Dans le cadre de l'engagement d'Alberta Education envers cette initiative, l'une des principales priorités du Ministère consiste à améliorer la réussite scolaire des élèves des Premières nations ainsi que des élèves métis et inuits fréquentant les écoles de la province.

Grâce à la mise en œuvre de la politique concernant l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits (*First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework*), et des recommandations de la *Commission sur l'apprentissage en Alberta*, Alberta Education travaillera avec les apprenants et les parents autochtones, les communautés autochtones et divers partenaires du monde de l'éducation pour que les élèves des Premières nations et les élèves métis et inuits de l'Alberta bénéficient d'occasions d'apprentissage significatives.

Travailler de façon efficace avec les clients, les parties intéressées et les partenaires

Lien à :
Troisième objectif

Alberta Education est, depuis longtemps, l'auteur d'une collaboration réussie avec les enseignants, les élèves, les parents, d'autres parties intéressées importantes ainsi que divers partenaires. Alberta Education entend continuer dans cette veine afin de s'assurer que le système d'apprentissage présente des possibilités d'adaptation, qu'il soit innovateur et qu'il réponde aux besoins des élèves de l'Alberta.

De plus, Alberta Education, de concert avec les ministères qui sont ses partenaires, dirigera l'initiative pour les enfants et la jeunesse de l'Alberta (*Alberta Children and Youth Initiative*), ainsi que l'initiative interministérielle de leadership en matière d'apprentissage et de formation d'une main-d'œuvre qualifiée (*Leading in Learning and Skilled Workforce Cross-Ministry Initiative*).

Par ailleurs, Alberta Education soutiendra l'initiative sur la politique autochtone ainsi que l'initiative sur le mieux-être et l'innovation en santé (*Health Innovation and Wellness Initiative*).

Initiatives internationales et pancanadiennes

Lien à :
Troisième objectif

Pour que le système d'apprentissage continue d'être fort et dynamique, il faut absolument être capable de prévoir les défis et d'y faire face grâce à une bonne planification, de l'innovation et une orientation très claire. Alberta Education continuera d'assumer son rôle de chef de file en consolidant ses relations intergouvernementales et en rehaussant les occasions d'apprentissage en dehors de la province. Cela comprend une collaboration dans le cadre du programme d'évaluation pancanadien, du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, d'un portail d'apprentissage en ligne et de la mise en œuvre de la stratégie de l'Alberta concernant l'éducation internationale (*Alberta's International Education Strategy*).

ACTIVITÉS ESSENTIELLES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Alberta Education a cerné trois activités essentielles qui se veulent les principales responsabilités permanentes du Ministère. Pour chaque activité, on présente un objectif assorti de résultats spécifiques que le Ministère veut atteindre afin de réaliser sa mission. Alberta Education a également déterminé des stratégies pour 2005 à 2008, stratégies qui cadrent avec les trois objectifs du Ministère et avec le plan stratégique de 20 ans du gouvernement.

Les principales mesures de rendement indiquent le degré de réussite d'un ministère sur le plan de la réalisation de ses objectifs et de ses résultats. Lorsqu'on évalue les progrès, on présume qu'une cible est atteinte si le résultat se situe dans les 5 % de l'objectif prévu, et qu'un objectif est dépassé si le résultat se situe à plus de 5 % de l'objectif prévu (à l'exception des tests de rendement provinciaux).

1re activité essentielle — Appuyer les possibilités d'apprentissage de haute qualité dans le système d'éducation

Premier objectif — *Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous*

Ce que cela signifie

Alberta Education s'efforce de fournir des possibilités d'apprentissage de grande qualité à tous les apprenants de la maternelle à la 12e année :

- en établissant des politiques et des normes relatives à l'élaboration de programmes;
- en fournissant un appui à la mise en œuvre;
- en rehaussant les programmes afin de répondre aux besoins de tous les apprenants de la maternelle à la 12e année;
- en assurant le financement du système d'éducation.

Pour pouvoir fournir des possibilités d'apprentissage de grande qualité pour tous, il faut augmenter le niveau de scolarisation en donnant un meilleur accès aux programmes d'apprentissage, en accroissant la participation à ces programmes, et en éliminant les obstacles sur le chemin de l'apprentissage. Alberta Learning continuera de fournir des possibilités d'apprentissage de grande qualité pour tous grâce à des initiatives qui cadrent avec les recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta. Le premier objectif poursuit les résultats suivants :

Résultats

- Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les apprenants, de la société et de l'économie.
- Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.
- Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.

Stratégies

STRATÉGIE 1.1 Travailler avec les parties intéressées dans le but d'assurer la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta qui ont été approuvées par le gouvernement, recommandations visant à améliorer le système d'éducation.

STRATÉGIE 1.2 Mettre en œuvre le plan de réexaminer la programmation de la maternelle à la 12e année (*Revisioning Plan*), plus précisément en travaillant avec les parties intéressées dans le but :

- de continuer la mise en œuvre de l'initiative relative à l'apprentissage des langues secondes;
- d'appuyer les initiatives en milieu scolaire visant le mieux-être, y compris l'activité physique quotidienne;
- de continuer la mise en œuvre de l'initiative des programmes au primaire dans le but d'améliorer la littératie et la numératie, de la maternelle à la 3e année;
- de continuer à revitaliser le programme d'études.

STRATÉGIE 1.3 Favoriser l'utilisation de ressources pertinentes afin d'améliorer les possibilités qu'ont les élèves d'explorer différentes pistes de carrières.

STRATÉGIE 1.4 Se concentrer sur le recours aux nouvelles technologies afin que les élèves des régions rurales disposent d'un plus grand choix de programmes et d'un plus grand accès à ces programmes.

STRATÉGIE 1.5 Enrichir et augmenter les possibilités d'apprentissage des élèves, et ce, grâce à la mise en œuvre continue du cadre de référence de la politique sur l'apprentissage et la technologie, ce qui comprend les aspects suivants : *Alberta SuperNet*, *LearnAlberta.ca*, les normes et les solutions technologiques ainsi que les recherches connexes.

STRATÉGIE 1.6 Élaborer des stratégies, des programmes et des interventions visant à contrer l'intimidation dans les écoles et à soutenir la mise en œuvre de ces stratégies, programmes et interventions.

RÉSULTAT **Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les apprenants, de la société et de l'économie.**

Mesure de rendement	Réel (2003-04)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Employeurs satisfaits des habiletés et de la qualité du travail des diplômés du secondaire.	86 %	87 %	S.O.	À préciser

RÉSULTAT **Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.**

Mesure de rendement	Réel (2002-03)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Taux de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans.	5,5 %*	6,0 %	5,9 %	5,8 %

Remarque. – À préciser Les objectifs seront établis lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.
S.O. Relevé biennal; aucune nouvelle donnée ayant trait à cette cible n'est disponible pour l'année scolaire 2006-2007.
* Le résultat de l'année scolaire 2002-2003 fait exception; les cibles sont conformes aux résultats au fil du temps.

Nouvelles mesures de rendement élaborées pour le premier objectif

RÉSULTAT	**Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les apprenants, de la société et de l'économie.**	**Données de base (2003-2004)**
	• Élèves, parents, enseignants, membres des conseils scolaires et membres du grand public satisfaits, dans l'ensemble, de la qualité de l'éducation de base.	83 %
	• Élèves, parents, enseignants, membres du grand public et membres des conseils scolaires estimant que les élèves reçoivent une formation solide dans les domaines des arts langagiers, des études sociales, des mathématiques et des sciences.	83 %
	• Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves ont accès à un vaste programme d'études.	80 %

RÉSULTAT	**Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.**	
	• Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves évoluent dans un milieu sécuritaire à l'école, qu'ils apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice à l'école.	91 %

2e activité essentielle — Appuyer les apprenants pour qu'ils obtiennent d'excellents résultats

Deuxième objectif — *Excellence des résultats des élèves*

Ce que cela signifie

Alberta Education s'efforce d'atteindre l'excellence sur le plan des résultats en soutenant les apprenants dans leur quête de réussite. Ce soutien est assuré au moyen de la mise en œuvre réussie d'évaluations provinciales et locales et grâce aux services de consultation et de services techniques destinés aux autorités scolaires. Par « excellence des résultats », on entend que les apprenants sont bien préparés à faire face à l'apprentissage continu, à travailler et à être de bons citoyens, et qu'ils possèdent les connaissances et les habiletés nécessaires à leur réussite. Les résultats du deuxième objectif sont :

Résultats

- Les apprenants atteignent des normes élevées.
- Les apprenants terminent leurs programmes de formation.
- Les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.
- Les apprenants sont bien préparés à assumer leur rôle de citoyen.

Stratégies

STRATÉGIE 2.1	Assurer la mise en œuvre du cadre de politique concernant l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits, conformément aux priorités établies en consultation avec les membres du *First Nations, Métis and Inuit Education Advisory Committee*.
STRATÉGIE 2.2	Continuer à soutenir les autorités scolaires en vue de l'intégration de pratiques efficaces dans le cadre des projets du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA).
STRATÉGIE 2.3	Augmenter la réussite des apprenants en améliorant les interventions précoces et les transitions entre la maison, la communauté, le milieu du travail et les études supérieures.
STRATÉGIE 2.4	Mettre en œuvre un plan provincial détaillé visant à augmenter le taux d'achèvement des élèves au secondaire deuxième cycle.
STRATÉGIE 2.5	Améliorer la qualité et la variété des mesures obtenues lors de l'évaluation provinciale des élèves afin d'avoir accès, au fil des ans, à des données valables et comparables sur leur rendement.
STRATÉGIE 2.6	Faire en sorte que les écoles soient mieux en mesure de se servir des résultats que les élèves ont obtenus aux évaluations provinciales et en classe afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage et ainsi obtenir un aperçu plus complet du rendement général des élèves.
STRATÉGIE 2.7	Collaborer avec les autorités scolaires afin d'améliorer les résultats des écoles où le rendement des élèves ne répond pas aux normes provinciales au fil des ans.

RÉSULTAT | **Les apprenants atteignent des normes élevées.**

Mesures de rendement		Réel (2003-04)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
		A/E	A/E	A/E	A/E
1. Élèves de la 3e, 6e et 9e année ayant atteint les normes aux tests de rendement provinciaux.					
3e année	Anglais	82 % / 15 %	84 % / 18 %	84 % / 19 %	85 % / 19 %
	Mathématiques	82 % / 27 %	84 % / 31 %	84 % / 31 %	84 % / 31 %
6e année	Anglais	79 % / 16 %	83 % / 18 %	83 % / 19 %	83 % / 19 %
	Mathématiques	79 % / 21 %	80 % / 21 %	81 % / 21 %	81 % / 22 %
	Sciences	81 % / 26 %	82 % / 26 %	82 % / 26 %	83 % / 27 %
	Études sociales	79 % / 20 %	80 % / 21 %	81 % / 22 %	81 % / 22 %
9e année	Anglais	78 % / 12 %	81 % / 15 %	81 % / 16 %	82 % / 16 %
	Mathématiques	66 % / 19 %	69 % / 19 %	70 % / 20 %	71 % / 20 %
	Sciences	68 % / 13 %	S.O.	À préciser	À préciser
	Études sociales	73 % / 20 %	75 % / 21 %	76 % / 21 %	76 % / 21 %
	Toutes les matières et niveaux	76,6 % / 18,8 %	79,8 % / 21,1 %	À préciser	À préciser

	Réel (2003-04)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
2. Élèves ayant atteint les normes aux examens en vue du diplôme.	A/E	A/E	A/E	A/E
English 30	92 % / 24 %	*	*	*
English 33	85 % / 7 %	*	*	*
Études sociales 30	87 % / 22 %	*	À préciser	À préciser
Études sociales 33	82 % / 13 %	*	À préciser	À préciser
Mathématiques pures 30	85 % / 27 %	*	*	À préciser
Mathématiques appliquées 30	85 % / 14 %	*	*	*
Biologie 30	81 % / 22 %	*	*	*
Chimie 30	85 % / 25 %	*	*	À préciser
Physique 30	82 % / 25 %	*	*	À préciser
Sciences 30	88 % / 20 %	*	*	*

	Réel (2002-03)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
3. Pourcentage d'élèves de 12e année admissibles aux bourses Rutherford.	25,7 %	26 %	26 %	27 %

RÉSULTAT | **Les apprenants terminent leurs programmes de formation.**

Mesures de rendement	Réel (2002-03)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leur secondaire dans les 5 ans suivant leur entrée en 10e année.	75 % (2003-04)	76 %	76 %	77 %
2. Taux d'achèvement des Albertains âgés de 25 à 34 ans. (Canada = 90 %).	90 % (2004)	90 %+	90 %+	90 %+

RÉSULTAT | **Les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu.**

Mesures de rendement	Réel (2003-04)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Être prêts à apprendre : Participation des élèves de 1re année à un programme de maternelle au cours d'une année précédente.	96 % (2003-04)	95 %+	95 %+	95 %+
2. Taux de transition du secondaire au postsecondaire.	51 % (2002-03)	51 %	52 %	À préciser

RÉSULTAT | **Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.**

Mesure de rendement	Réel (2004)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Taux d'emploi des Albertains âgés entre 25 et 34 ans et qui n'ont terminé que leurs études secondaires. (Canada = 78,5 %)	81 %**	83 %	83 %	83 %

A/E	Acceptable/Excellence – les pourcentages d'élèves atteignant la norme acceptable comprennent les pourcentages atteignant la norme d'excellence.
À préciser	Les objectifs seront établis lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.
S.O.	Données insuffisantes pour établir des cibles.
*	On ne peut pas comparer les résultats d'une année à l'autre; aucune cible n'est disponible.
**	Le résultat de l'année 2004 fait exception; les cibles sont conformes aux résultats au fil du temps.

Nouvelles mesures de rendement élaborée pour le deuxième objectif

RÉSULTAT | **Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.**

	Données de base (2003-2004)
• Parents, enseignants et grand public estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.	69 %

RÉSULTAT | **Les apprenants sont bien préparés à assumer leur rôle de citoyen.**

• Parents, enseignants et élèves estimant que les élèves affichent les caractéristiques de citoyens actifs.	82 %

Troisième objectif — *Ministère hautement réceptif et responsable*

Ce que cela signifie

Alberta Education s'efforce d'être un ministère hautement réceptif et responsable grâce à des politiques et à des systèmes de planification efficaces, à la gestion de la technologie de l'information, à des systèmes d'amélioration et de responsabilisation continus, à des services de communication ouverts et efficaces et à un soutien financier et administratif. Être réceptif et responsable, cela signifie également travailler en collaboration avec les partenaires, les parties intéressées, les Albertains, et rehausser l'efficacité des communications avec eux. Les résultats du troisième objectif sont :

Résultats

- Résultats améliorés grâce à des relations de travail efficaces avec nos partenaires et les parties intéressées.
- Le Ministère fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

Stratégies

STRATÉGIE 3.1 Faire preuve de leadership tout en collaborant avec les partenaires et les parties intéressées en vue d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'Alberta concernant l'éducation internationale (*Alberta's International Education Strategy*).

STRATÉGIE 3.2 Travailler de concert avec les partenaires intergouvernementaux, comme le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, dans le but de pousser encore plus loin les accords de collaboration uniques de l'Alberta et de renforcer davantage le leadership de l'Alberta dans le cadre d'initiatives pancanadiennes par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

STRATÉGIE 3.3 Jouer un rôle de premier plan dans l'initiative de leadership en matière d'apprentissage et de formation d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que dans l'initiative pour les enfants et la jeunesse de l'Alberta, soutenir les autres initiatives de politiques interministérielles de même que les initiatives administratives interministérielles.

STRATÉGIE 3.4 Travailler avec les parties intéressées en vue d'appuyer la mise en œuvre des recommandations approuvées du rapport final du *Minister's Forum on School Councils*.

STRATÉGIE 3.5 Collaborer avec les parties intéressées pour aligner et améliorer le cadre de responsabilisation de la maternelle à la 12e année, cadre qui vise l'affectation des responsabilités, la communication des résultats et la gestion du rendement.

STRATÉGIE 3.6 Fournir aux Albertains des renseignements ponctuels, exacts et pertinents au sujet du système d'éducation.

STRATÉGIE 3.7 Améliorer la collecte des données ainsi que l'intégration des systèmes d'information administratifs.

STRATÉGIE 3.8 Développer le potentiel à long terme des ressources humaines du Ministère.

RÉSULTAT | **Résultats améliorés grâce à des relations de travail efficaces avec nos partenaires et les parties intéressées.**

Mesures de rendement	Réel (2004-05)	Objectif 2005-06	Objectif 2006-07	Objectif 2007-08
1. Partenaires d'autres ministères et parties intéressées du système d'éducation estimant que le personnel d'Alberta Education fait preuve de collaboration.	84 %	84 %	85 %	85 %
2. Partenaires d'autres ministères et parties intéressées du système d'éducation estimant que le personnel d'Alberta Education fait preuve de responsabilité et de souplesse.	83 %	83 %	84 %	84 %

Nouvelles mesures de rendement élaborées pour le troisième objectif

RÉSULTAT | **Résultats améliorés grâce à des relations de travail efficaces avec nos partenaires et les parties intéressées.**

	Données de base (2003-2004)
• Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires satisfaits de la participation des parents aux décisions concernant l'éducation de leurs enfants.	84 %

RÉSULTAT | **Le Ministère fait preuve de leadership et d'amélioration continue.**

- Pourcentage de partenaires, de parents, de membres du grand public, d'élèves, d'enseignants et de membres des conseils scolaires estimant que le leadership exercé par la province permet de bien soutenir et de faciliter l'enseignement et l'apprentissage. –
- Pourcentage d'enseignants, de parents et de membres des conseils scolaires indiquant que le système scolaire de la maternelle à la 12^{e} année en Alberta s'est amélioré ou n'a pas changé pendant ces trois dernières années. –
- Évaluation des résultats des mesures principales (en cours d'élaboration). –

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS ESSENTIELLES

(en milliers de dollars)

	Comparable 2003-04 Réel	Comparable 2004-05 Budget	Comparable 2004-05 Prévisions	2005-06 Estimations	2006-07 Objectif	2007-08 Objectif
Appuyer les possibilités d'apprentissage de haute qualité dans le système d'éducation	3 078 386	3 168 625	3 232 739	3 484 510	3 631 803	3 765 684
Appuyer les apprenants pour qu'ils obtiennent d'excellents résultats	541 496	628 351	627 633	654 546	680 333	718 786
Appuyer l'amélioration continue du ministère et du système d'éducation	16 332	16 413	16 450	20 477	18 791	18 757
DÉPENSES DU MINISTÈRE	**3 636 214**	**3 813 389**	**3 876 822**	**4 159 533**	**4 330 927**	**4 503 227**

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Comparable 2003-04 Réel	Comparable 2004-05 Budget	Comparable 2004-05 Prévisions	2005-06 Estimations	2006-07 Objectif	2007-08 Objectif
Recettes du Ministère	1 311 931	1 335 650	1 329 930	1 381 320	1 422 555	1 455 555
Redressement de la consolidation interministérielle	(92 100)	(66 700)	(66 700)	(69 600)	(71 100)	(71 100)
Recettes consolidées	**1 219 831**	**1 268 950**	**1 263 230**	**1 311 630**	**1 351 455**	**1 384 455**
Dépenses des programmes du Ministère	3 633 118	3 809 827	3 873 939	4 155 433	4 325 527	4 497 127
Redressement de la consolidation interministérielle	–	–	–	–	–	–
Dépenses consolidées des programmes	**3 633 118**	**3 809 827**	**3 873 939**	**4 155 433**	**4 325 527**	**4 497 127**
Frais de service de la dette du Ministère	3 096	3 562	2 883	4 100	5 400	6 100
Dépenses consolidées	**3 636 214**	**3 813 389**	**3 876 822**	**4 159 533**	**4 330 927**	**4 503 227**
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations	(7)	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	**(2 416 390)**	**(2 544 439)**	**(2 613 592)**	**(2 847 903)**	**(2 979 472)**	**(3 118 772)**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable 2003-04 Réel	Comparable 2004-05 Budget	Comparable 2004-05 Prévisions	2005-06 Estimations	2006-07 Objectif	2007-08 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	92 100	66 700	66 700	69 600	71 100	71 100
Impôts fonciers prélevés pour l'éducation	1 177 717	1 233 000	1 233 000	1 273 000	1 312 000	1 345 000
Ventes des ressources d'apprentissage	35 136	32 040	26 500	33 220	34 445	34 445
Primes, droits et permis	3 118	2 210	2 030	2 010	2 010	2 010
Autres recettes	3 860	1 700	1 700	3 400	3 000	3 000
RECETTES DU MINISTÈRE	**1 311 931**	**1 335 650**	**1 329 930**	**1 381 230**	**1 422 555**	**1 455 555**
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	3 192 380	3 325 018	3 329 343	3 508 843	3 616 924	3 745 065
Régime de retraite des enseignants	255 156	274 664	274 664	318 664	348 705	362 105
Soutien aux écoles privées agréées	110 876	121 240	121 240	129 117	135 600	142 200
Initiatives provinciales :						
– Effectif des classes	–	–	52 000	109 700	147 400	172 700
– Autres	127 122	151 587	150 727	146 827	139 554	141 747
Autres programmes d'éducation de base	35 243	33 239	33 239	34 600	35 825	35 825
Total du soutien à l'éducation de base	**3 720 777**	**3 905 748**	**3 961 213**	**4 247 751**	**4 424 008**	**4 599 642**
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(163 363)	(171 000)	(171 000)	(177 000)	(182 000)	(186 000)
Total du soutien du gouvernement à l'éducation de base	**3 557 414**	**3 734 748**	**3 790 213**	**4 070 751**	**4 242 008**	**4 413 642**
Appui aux programmes						
Services de soutien du Ministère	20 050	20 842	20 979	25 106	23 420	23 386
Soutien à la prestation des programmes	55 654	54 237	62 747	59 576	60 099	60 099
Total – Appui aux programmes	**75 704**	**75 079**	**83 726**	**84 682**	**83 519**	**83 485**
Total – Dépenses de programmes*	**3 633 118**	**3 809 827**	**3 873 939**	**4 155 433**	**4 325 527**	**4 497 127**
Frais de service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	3 096	3 562	2 883	4 100	5 400	6 100
DÉPENSES DU MINISTÈRE	**3 636 214**	**3 813 389**	**3 876 822**	**4 159 533**	**4 330 927**	**4 503 227**
Gain (perte) sur l'aliénation des biens	(7)	–	–	–	–	–
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE	**(2 324 290)**	**(2 477 739)**	**(2 546 892)**	**(2 778 303)**	**(2 908 372)**	**(3 047 672)**

* Assujetties à la Loi sur la gestion responsable des finances (*Fiscal Responsibility Act*), les dépenses de programmes incluent les paiements en espèces versés par la Province au titre de l'obligation découlant des régimes de retraite (qui seront officiellement remplacés par un régime distinct). Les dépenses de programmes n'incluent pas les changements annuels des engagements de retraite non capitalisés – opérations sans déboursé n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunts. On estime que les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés d'Alberta Education seront :

129 573	132 000	169 334	154 000	150 000	153 000

Library and Archives Canada
Bibliothèque et Archives Canada
3 3286 53326179 4